

## **Bridge Club de Carnac La Trinité sur Mer**

### **Compte-rendu de l'Assemblée générale du 28 septembre 2023**

Chers amis,

L'ordre du jour est le suivant :

- rapport moral du président
- rapport financier du trésorier
- renouvellement du tiers sortant et examen des candidatures au bureau

#### **Rapport moral :**

Je vous remercie tous de votre présence qui reconforte en quelque sorte les membres du bureau, attachés à la poursuite de cette activité de loisir et de compétition en liaison avec la FFB et le comité de Bretagne, au sein de notre association de bénévoles.

Nous remercions à ce sujet les communes de Carnac et de La Trinité sur Mer qui nous permettent de continuer à exister grâce à l'aide qu'elles nous apportent par le prêt de leurs installations ainsi que celle de St Philibert pour la salle du Mousker où nous avons joué plusieurs fois lorsque nos salles habituelles n'étaient pas libres

Je reviendrai cependant plus tard sur les difficultés grandissantes qui nous sont imposées au niveau des créneaux qui nous sont attribués pour l'occupation de la salle du Ménéec.

Cette année le club a compté 134 licenciés, chiffre encore jamais atteint depuis sa création, il y a une cinquantaine d'années. Cela est du, bien sûr et d'abord, aux bonnes conditions d'accueil et de jeu offertes à nos adhérents mais surtout, j'en suis persuadé, au développement de nos activités de formation et aux efforts et la compétence de nos formateurs, Anne Ganachaud et Patrick Menou, que je remercie.

Je remercie aussi tous les membres du bureau qui ont été, chacun dans son domaine d'activité, des bénévoles remarquables, participant ainsi au bon fonctionnement du club. Vous pouvez les applaudir, ils le méritent .

La santé financière du club est bonne comme vous le constaterez à l'écoute du rapport financier de notre trésorier. Pour cette raison, et malgré l'inflation, nous avons décidé de conserver les mêmes tarifs pour cette nouvelle saison : cotisation au club, prix des droits de table pour les tournois de régularité et coût des des formations.

Par contre, vous avez pu le constater, la Fédération et le comité de Bretagne ont augmenté sensiblement le coût des licences, de 40 à 45 €, et leurs prélèvements sur les droits de table, tournoi de régularité et festival. Tant pis, on va survivre !

Le festival de Carnac du 23 juillet a été un succès avec un tournoi open simultané de 3 fois 14 tables, soit 84 équipes. Merci à Isabelle Eono qui a parfaitement assuré l'arbitrage de ce festival. Des améliorations seront encore à faire dans l'organisation de cette fête annuelle du club.

Celui de Vannes s'est tenu le lendemain avec un nombre plus faible de participants. Un classement cumulé a été fait pour les participants aux deux tournois.

Le calendrier des compétitions est disponible. Il sera affiché à la salle du Méneac et sur le site web du club. Les inscriptions peuvent se faire en ligne, aux tarifs affichés, sur votre espace licencié ou éventuellement au club.

Je reviens donc sur nos rapports avec la municipalité de Carnac pour l'utilisation de la salle du Méneac. Dans le cadre du projet de restructuration des espaces sportifs du Méneac j'avais écrit au maire, Olivier Lepick, pour lui demander de nous recevoir afin de lui exposer nos besoins. Non seulement il ne nous a pas répondu, mais son adjointe aux associations, devant le nombre croissant d'associations et de leurs membres, a élaboré un nouveau règlement d'utilisation des salles limitant nos disponibilités à 3 demi-journées par semaine au lieu de 5 actuellement.

Devant cette décision unilatérale, j'ai profité de la possibilité qui m'était offerte d'utiliser à l'année une des petites salles du centre interparoissial de Locmaria. Le bureau m'a autorisé à signer, moyennant finance, un bail de mise à disposition de cette salle dès le mois d'octobre. Cette salle sera particulièrement utile pour les cours de formation.

Malgré les restrictions, cette saison est donc bien engagée.

Je vous demande maintenant de m'accorder votre confiance.

Après vote à mains levées, quitus est donné au président à l'unanimité des membres présents moins une abstention.

### **Rapport financier du trésorier.**

Yves Détrie présente l'analyse des dépenses du compte d'exploitation et le bilan de l'exercice comptable 2022/2023 au 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Ce bilan est positif cette année encore (cf fiche annexe).

Après vote à mains levées, quitus est donné au trésorier pour sa gestion, à l'unanimité des membres présents.

### **Renouvellement des membres du Bureau**

Après réélection des sortants qui se représentaient: Michèle Hideux, Christian Tchang, Emmanuel Renié et Jean-Claude Le Méner, la candidature au bureau de Jean-François Tardivet est présentée au vote de l'assemblée.

Celui-ci est élu à l'unanimité des présents.

Aucune autre candidature ne se présentant, le bureau comporte maintenant 10 membres.

### **Questions diverses**

Parmi les questions diverses, les sujets suivants ont été abordés :

- possibilité de préparer la salle les jours de tournoi en faisant installer les tables par un prestataire extérieur

- utilisation de notre réserve pour investissement futur
- possibilité de jouer plus souvent à la salle du Voulien que la municipalité de La Trinité continue de mettre à notre disposition
- amélioration de la convivialité de nos tournois en offrant à l'occasion un pot apéritif surprise aux participants

Ces questions seront débattues après formation du nouveau bureau lors de sa prochaine réunion .

Le Président clôture alors la séance en remerciant les adhérents présents de la confiance apportée aux membres du bureau. Il invite l'assemblée toute entière au pot de l'amitié et au buffet.

Le Président

Le Secrétaire

**Bridge Club de Carnac La Trinité**  
**Bilan annuel**

	7/1/2022	7/1/2023
espèces	559,46 €	624,75 €
compte courant	1 405,36 €	4 882,31 €
effets à recevoir	0,00 €	0,00 €
effets à payer	0,00 €	-880,00 €
épargne bancaire (livret)	47 239,21 €	47 888,75 €
épargne financière (compte titres)	54 051,00 €	55 288,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>103 255,03 €</b>	<b>107 803,81 €</b>
<b>ECART</b>		<b>4 548,78 €</b>